



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2017

Le 11 septembre 2017 à 19 heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur SERVIAN Bruno, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents 13

Nombre de votants : 13

Date de la convocation :

Présents : PHILIBERT Stéphane-CARAYON Martine-SAYN Pierre- RAVIT Pascale-BRET Rémi-CHOVIN Sonia- IMBERT Laurent- DUMONT Séverine-SANCHEZ Pédro-MOUNIER Eric-CHAPRE Séverine- QUAILLET Christel-

Excusés : BRACHET Armelle-GELAIN Jérôme-

Le compte rendu du conseil en date du 26 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

PROJET PARC EOLIEN

Monsieur le Maire présente une étude de faisabilité d'un projet de parc éolien dans le secteur de Montvendre par le groupe Kallista Energy qui est une entreprise française qui a rencontré les maires de La Baume-Cornillane, Montvendre et Barcelonne.

Les contreforts du vercors sont une zone propice.

Les critères de sélection d'une zone sont la distance aux habitations, le vent, il y a possibilité d'implanter jusqu'à 8 éoliennes, zone favorable du Schéma Régional Eolien, un bon gisement de vent, les crêtes permettent de limiter l'impact paysager et l'accessibilité est facilitée par les chemins existants.

Aujourd'hui, aucune décision n'est prise concernant ce projet, l'étude de faisabilité peut durer jusqu'à 8 ans..

Monsieur DUCOUX du groupe Kallista sera présent à la prochaine réunion du conseil municipal afin de présenter ce dossier.

AGENCE DE L'EAU-REDEVANCE DE RESSOURCE EN EAU-CONTROLE

Un contrôle a eu lieu le 20 mars 2017 sur les éléments déclarés au titre de la redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau. La Société SOCOTEC mandatée par l'agence de l'eau a effectué le contrôle des ouvrages de prélèvement, des dispositifs de comptage,

contrôle de l'assiette de la redevance et analyse des écarts. Nous avons 30 jours pour émettre nos observations sur ce contrôle, ce délai a été reporté au 30 octobre 2017.

VALENCE ROMANS AGGLO-APPROBATION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

Ce dossier regroupe de nombreux sujets débattus et arbitrés aux cours des différentes instances communautaires.

Trois axes principaux :

- soutien de l'agglomération aux investissements portés par les communes, mise en place de fonds de concours.
- Prise en compte de la situation difficile des communes en adaptant les impacts financiers liés aux transferts de compétences.
- Prise en considération des inégalités communales et de situations historiques en garantissant une neutralité fiscale pour la majorité des contribuables lors de la fusion et en élaborant un mécanisme de redistribution de la croissance du foncier bâti économique entre les communes du territoire.

Le conseil à l'unanimité approuve le pacte financier et fiscal de VRA.

VALENCE ROMANS AGGLO-RAPPORT D'ACTIVITE 2016-

Après avoir pris connaissance du rapport d'activité 2016 de Valence Romans Agglo, le conseil à l'unanimité s'abstient ayant intégré VRA au 1^{er} janvier 2017.

VALENCE ROMANS AGGLO-APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES 2017 (CLECT)-

Le conseil doit se prononcer sur le rapport CLECT, évaluant l'ensemble des charges transférées entre la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo et ses communes membres au 1/1/2017.

Le conseil à l'unanimité approuve le rapport de la CLECT 2017.

COMPTE RENDU SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Les emplois partiels ont été réalisés, la route des Marais a été refaite, reste à faire le chemin des sables et le passage piétonnier près de la maternelle.

Le débroussaillage et l'élagage des chemins et des routes ont été effectués.

ACHAT DE TERRAIN ROUTE DE BARCELONNE

Monsieur le Maire propose au conseil d'acheter une parcelle de terre d'environ 1200 m² pour élargir la route de Barcelonne, après la rue du Rioussat afin de prévoir parking et emplacement pour les containers à tri sélectif.

LE POINT SUR LES LOTISSEMENTS « LES MURIERS » et « LE PRE DES LILAS »

La viabilisation du lotissement les Mûriers 1 et 2 est en cours, le Maire est autorisé à vendre les lots avant d'avoir exécuté les travaux de finition : revêtement définitif, aménagement des trottoirs, pose des bordures des trottoirs,.

Le lotissement « Le pré des lilas » fait l'objet d'un avis d'appel à la concurrence pour les travaux de viabilisation.

LOTISSEMENT-REPORT DE PRET-

Monsieur PHILIBERT informe qu'il a contacté la Caisse d'Epargne pour faire un report de prêt, vu les délais demandés par les services de l'Etat.

QUESTIONS DIVERSES

- Les filets du City Stade seront posés fin septembre/octobre.
- Les travaux du commerce, la véranda devrait débutée d'ici fin octobre.
- Passerelle pour l'accès au lac par la route du stade, des travaux d'élagage sont en cours par les employés communaux pour préparer l'emplacement de la passerelle.
- Les écoles : la rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions, la mairie a maintenu le temps d'accueil éducatif (TAE), pas de changement d'horaires pour cette année scolaire. Les services garderie périscolaire, restaurant scolaire ont repris, et un nouveau service pour les enfants de Montvendre le mercredi Accueil de loisirs.
- Le conseil décide d'apporter une aide de 500 € aux sinistrés de de la Martinique et de la Guadeloupe.
- Monsieur le Maire informe le conseil que le SDIS a un nouveau directeur, le colonel AMADEI et il sera au centre de Montvendre le 20 septembre.
- La Direction Départemental des territoires a confirmé que les Mobil Home en zone agricole n'étaient pas autorisés.
- Nettoyage de la rivière Bost, il est demandé aux agents de Valence Romans Agglo d'intervenir pour dégager les arbres sur l'ensemble des ruisseaux Bost et Rioussset.
- Transports scolaires : demande de modification des transports en y ajoutant deux services de Beaumont-les-Valence à Montvendre.

Le Maire
SERVIAN Bruno

